

ASSOCIATION TEMPS'DANSES DES COULEURS

Association déclarée - Loi 1901

1, rue du Grand Ban 55140 VAUCOULEURS

SIRET : 90303999800013 - APE : 8551Z

Tél : 06.19.22.24.36

Mail : tempsdancesdescouleurs@gmail.com



FICHE D'INSCRIPTION AUX COURS DE DANSE

SAISON 2025-2026 à VOID-VACON

Nom / Prénom de l'élève : _____

Date de naissance : _____

Informations à remplir

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Numéro de téléphone de l'élève : _____

Nom et prénom du représentant légal (pour les mineurs) : _____

Numéro de téléphone du représentant légal : _____

Nom et téléphone de la personne à prévenir en cas d'urgence : _____

Mon enfant est autorisé à partir seul(e) à la fin des cours de danse : ☐ Oui ☐ Non

Pièces obligatoires à joindre au moment de l'inscription

- ☐ La fiche d'inscription dûment complétée et signée
- ☐ Le paiement de l'adhésion à l'association et le paiement intégral des cours de danse
- ☐ Le règlement intérieur dûment accepté et signé par le représentant légal et l'élève mineur, ou par l'élève majeur
- ☐ La déclaration sur l'honneur relative au questionnaire médical
- ☐ Le cas échéant, le certificat médical de moins de 6 mois (certificat valable 1 an)

Fait à : _____ Date : _____

Signature :

Cours de danse

Merci de cocher la(es) case(s) correspondante(s).

☐ Éveil [4-5 ans]	MERCREDI de 09h30 à 10h30		
BALLET		MODERN	
☐ Initiation [6-7 ans]	MERCREDI de 10h30 à 11h30	☐ Préparatoire [8-10 ans]	LUNDI de 17h30 à 18h30
☐ Préparatoire [8-9 ans]	MERCREDI de 13h30 à 14h30		
☐ Intermédiaire [10-11 ans]	MERCREDI de 14h30 à 15h30	☐ Moyen [11-13 ans]	LUNDI de 18h30 à 19h30
☐ Moyen [12-13 ans]	MERCREDI de 15h45 à 17h00		
☐ Supérieur [14-17 ans]	MERCREDI de 17h00 à 18h30	☐ Supérieur [14-17 ans]	VENDREDI de 17h45 à 19h00
☐ Avancé [18 ans et +]	VENDREDI de 19h00 à 20h30	☐ Avancé [18 ans et +]	VENDREDI de 20h30 à 21h45

Tarifs

L'adhésion à l'association est impérative pour pratiquer les cours de danse. Cette cotisation annuelle (non soumise à la TVA) comprend une assurance qui couvre l'élève en cas d'accident ou blessure et une partie de l'adhésion à la Fédération Française de la Danse. (Pour information, l'adhésion à la FFD s'élève à 24 € par danseur).
La cotisation s'élève à 15 € par élève et 12 € à partir du deuxième membre de la famille.
L'adhésion ne peut être remboursée et n'est pas comprise dans les forfaits des cours de danse.

Le paiement des cours de danse se décompose comme suit :

Merci de cocher votre forfait :

FORFAITS		Un règlement annuel (voir modalités de paiement ci-dessous)		Des règlements mensuels (par prélèvements automatiques)	
ELEVE	1 cours / semaine	260 €	☐	28 €	☐
	2 cours / semaine	430 €	☐	47 €	☐
FAMILLE (2 élèves et +)	2 cours / semaine	450 €	☐	49 €	☐
	3 cours / semaine	630 €	☐	69 €	☐
	4 cours / semaine	750 €	☐	79 €	☐

Infos

Le paiement des cours peut être effectué par :

- par carte bancaire
- par chèque bancaire à l'ordre de l'association,
- par prélèvements automatiques mensuels,
- par chèques vacances ANCV,
- par coupons sports ANCV,
- par pass'sports
- en espèces

En cas de règlement par prélèvements automatiques mensuels

Des prélèvements automatiques mensuels au 10 des mois peuvent être mis en place à partir du mois suivant l'inscription. Pour s'inscrire, merci de vous rapprocher de l'association qui vous transmettra une demande d'autorisation de prélèvements automatiques.

En cas d'interruption du prélèvement automatique au cours de l'année, vous devez avertir l'association par écrit, et non directement votre banque. En effet, ceci engendrerait des frais bancaires à l'association qui serait dans l'obligation de vous les facturer.

En cas de règlement par pass'sports

Les pass'sports doivent être fournis en format papier au moment de l'inscription.

Récapitulatif des paiements	Moyens et répartition des paiements
Adhésion association : _____	☐ Carte bancaire : _____
Forfait cours : _____	☐ Chèque bancaire : _____
Déduction pass'sport : _____	☐ Prélèvements automatiques : _____
Total à régler : _____	☐ Chèques et coupons ANCV : _____
☐ Je souhaite avoir une facture acquittée du règlement	☐ Espèces : _____

Merci de bien vouloir signaler à l'association tout changement d'adresse. Les informations relatives au fonctionnement des cours de danse sont essentiellement communiquées par sms et courriers électroniques.